

À Erpent, cinq habitations prototypes

Il a l'ambition de bâtir les maisons du futur, en bois, et de les faire certifier.

Un passionnant chantier d'expérimentation et d'avenir, à Erpent.

À 57 ans, l'entrepreneur Claude Macors, qui a remis ses affaires en 2007, veut apporter son expérience et son expertise aux constructeurs d'habitations en bois. Il a consacré l'année 2008 à voyager en Europe, particulièrement dans le nord, pour découvrir les nouveaux produits du marché et assure que *ces nordistes ont 25 ans d'avance sur la Belgique.*

Il y a fait son marché de bonnes idées, a fondé une nouvelle société (La Maison Idéale, qui a son siège à Champion) et lancé, début octobre, rue de l'Aubépine, à Erpent, un passionnant projet pilote de cinq habitations jumelées pour lesquelles son niveau d'exigence, en termes d'isolation et de performance énergétique, est aussi élevé qu'inédit.

Il veut non seulement abaisser au ras des paquéttes les coefficients mais aussi les faire certifier par des scientifiques.

Claude Macors énonce une règle d'or: pour être certifiée en basse énergie, la maison doit être absolument étanche à l'air tout en éliminant sa vapeur intérieure. *«J'ai repensé toute l'enveloppe de la maison. Il a fallu résoudre les points sensibles où l'air est susceptible d'entrer, tels les châssis, les raccords des murs et bien sûr de la toiture»* explique l'entrepreneur.

Ce bloc de cinq maisons se veut



Claude Macors rêvait de mettre sur le marché un produit exceptionnel et nouveau en termes de performance. Il est sorti de terre à Erpent.

donc une pièce d'épreuve, un prototype soumis à expérimentations et à confrontation de matériaux. *«Il s'agit d'une maison en bois massif et panneaux lamellé-collé (et donc pas d'une ossature bois) industrialisés donc fabriqués en usine».*

Actuellement, 15 à 16 % de permis de bâtir concernent une maison en bois, un matériau noble qui se prête à merveille à la performance énergétique et, en l'occurrence, au concept de basse énergie. Tandis que le bloc de béton, lui, est poreux.

Ce qui pousse Claude Macors à expérimenter le bois et les nouvelles énergies, c'est aussi un sentiment de tristesse voire de révolte par rapport à ce qu'il constate: trop d'entrepreneurs vendent la performance énergétique en la galvaudant sur papier, en ne maîtrisant rien et en mentant à leurs clients.

«Toutes les maisons sont soi-disant basse énergie, or, c'est un leurre, un argument de vente car aucune n'est mesurée ni contrôlée»

assène-t-il. Claude Macors est d'ailleurs co-auteur, avec la Fédé-

ration des menuisiers, d'un ouvrage intitulé: *«Du bois pour bâtir»*, qui répond à toutes les questions que se posent les constructeurs et qui vise le bel ouvrage, la perfection.

«Le bois, explique Claude Macors, exige davantage de soins et une maîtrise de quelques règles élémentaires, comme le double mur, le premier avec pare-vapeur, le second pour accueillir les gaines techniques». À défaut, ces maisons vont pourrir.

Ces maisons à basse énergie doivent aussi être impérativement équipées d'un système de ventilation mécanique contrôlée ou VMC (à ne pas confondre avec des extracteurs, qui extraient tout tandis que la VMC n'extraie que 15 % d'air vicié), qui régénère l'air.

Autre équipement: le chauffage dit à co-génération, qui produit du chauffage et de l'électricité avec une seule énergie). Pour lui, la co-génération, c'est l'avenir.

«La nouveauté, c'est que tout cela sera labellisé et garanti or, actuellement, aucune maison n'est labellisée et contrôlée. Nous pourrions attester et même garantir une épargne de 30 tonnes de CO₂, 40 000 € d'économie de chauffage au prix de l'énergie d'aujourd'hui. Une consommation de chauffage équivalente à plus ou moins 350 litres de mazout annuel.

La performante énergétique se couplera à celle de l'atténuation du bruit. *«Il faut se donner les moyens de contrôler. Trop de gens ont été roulés et volés. C'est l'avenir...»* ■

P.W.